

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Donne-moi à manger, j'ai faim, hurle-t-il, en s'adressant à sa femme.

La pauvre mère se met à pleurer de nouveau. Elle balbutie entre ses sanglots :

— Je n'ai plus rien. Les enfants n'ont pas mangé depuis ce matin. Nous attendions la paye de la semaine pour acheter du pain et du lait.

— Donne-moi à manger et à boire, vocifère l'ivrogne, ou je te tue !

La malheureuse femme sanglote. Elle tombe à genoux, l'enfant dans ses bras, et supplie Dieu de lui venir en aide.

— Mais, je n'ai plus rien, s'écrie-t-elle, en levant vers son mari un regard suppliant.

— Ah ! tu ne veux pas me donner à manger et à boire ? Eh bien ! tiens. Il saisit sa hache et l'enfonce d'un seul coup dans la tête de la pauvre mère qui chancelle sur ses genoux et s'abat la face contre terre, son enfant encore dans les bras. Le pauvre petit est étreint sous elle ; il crie, mais bientôt sa voix expire. Il est étouffé sous le corps de sa mère. Qu'a fait Paul, pendant ce terrible drame ? En vaillant petit garçon, il a voulu défendre sa mère : il s'est élancé pour retenir le bras de son père au moment où il frappait, mais l'ivrogne, d'un coup de poing dans la poitrine, l'a fait rouler sur le plancher.

Maintenant, Mathurin reste là, debout, et contemple son œuvre d'un regard stupide et sauvage. Soudain, il se débarrasse de son sac, fouille jusqu'au fond et en retire une seconde bouteille d'eau-de-vie, la débouche, avale le contenu d'un trait, puis tombe ivre-mort à côté de ses victimes.

Cependant, après un quart d'heure, Paul reprend connaissance. Il se soulève sans bruit, de crainte d'éveiller l'ivrogne, se traîne vers la porte et s'élance dans le village en appelant au secours. Des voisins accourent avec des lanternes, et bientôt après, le gendarme. On trouve au haut de l'escalier le corps de Jeanne déjà tout froid. A la cuisine, la mère baigne dans une mare de sang, la hache encore enfoncee au sommet de la tête. Sous elle, on voit sortir une petite main toute froide. C'est celle d'Henri étouffé. L'ivrogne, l'assassin, est étendu à côté des cadavres, ronflant de toute la force de ses narines. Vite le gendarme lui passe des chaînes aux pieds et aux mains et, comme un vil animal, aidé d'un villageois, il emporte l'assassin au poste de gendarmerie, où, le lendemain, une charrette vint le prendre pour le conduire au cachot. Un mois après, il était condamné aux travaux forcés, à perpétuité.

* Voyez, enfants, comment l'alcool a fait de Mathurin un triple assassin. Jurez de ne jamais toucher à ce liquide empoisonné

BIBLIOGRAPHIES

I

Musée pédagogique. — Nouveaux ouvrages reçus : *Tobler, T., Schlosser. St-Gall.* T. Tobler, Schlosser-Modelle für Fortbildungsschulen und Zeichnungsschulen. — *Jos. Hinast, St-Gall.* Jos. Hinast. Illustrierte Preisliste über Modelle für den Fachunterricht an Ge-

werbl. Fortbildungsschulen. — *Léon Genoud, Fribourg.* Augusto Guidini. Le scuole cantonali del disegno nell' ultimo decennio e loro attuali condizioni 1893-1902. Conférences sur les arts et métiers, l'industrie domestique et l'enseignement professionnel, 1897. L'organisation des cours professionnels pour apprentis des métiers en Suisse, 1903. — *W. Rosier.* Géographie générale illustrée. L'Europe, 1903. — *A. Scartazzini.* A. Scartazzini. Eco Bregagliotto. — *François Guex, Lausanne.* François Guex. Herbart et son école, 1903. — *Payot et Cie, Lausanne.* Paul Félix. 750 problèmes d'arithmétique destinés aux jeunes filles, 1903. — *Eggimann, Genève.* Guide pour l'enseignement de l'histoire universelle, 1903. — *André Corbaz.* Exercices et problèmes de géométrie et de toisé, à l'usage des écoles primaires, 1903. — *Direction de l'Instruction publique, Sion.* M. Chappaz. L'Ecole primaire à l'Exposition universelle. Paris 1900. 2 exemplaires. — *M. Alfred Weitzel, Fribourg.* 44 volumes divers. — *Echanges.* — *Rodolphe Lugimbühl.* Philippe-Albert Stapfer, ancien ministre des arts et sciences et ministre plénipotentiaire de la République helvétique 1766-1840. — *Le P. Etienne Cornut.* Louis Veuillot.

II

Traité théorique et pratique de pédagogie chrétienne, par Achille, V.-A., professeur à l'Ecole normale catholique de Calsbourg, chez Wesmael-Charlier, libraire-éditeur, à Namur. — Suite et fin de la première partie, 80 cent.

En publiant ce troisième fascicule, M le professeur Achille termine la première partie de son *Traité théorique et pratique de pédagogie chrétienne*. Le volume complet, de 400 pages, embrasse dans un ordre parfaitement logique les matières suivantes : *a) Objet de la pédagogie* : l'éducation ; *b) sujet de l'éducation* : l'enfant ; *c) agent de l'éducation* : l'instituteur ; *d) lieu de l'éducation* : l'école. Un appendice traitant de l'école gardienne et de l'école d'adultes termine le volume. Le fascicule qui vient de paraître nous entretient de l'école, lieu d'éducation, de son organisation matérielle, didactique et disciplinaire.

C'est bien un traité de pédagogie *chrétienne* que vient d'écrire M. Achille. Un souffle de foi ardente et de piété suave embaume les pages de ce beau livre. Les questions de pédagogie y sont traitées d'un point de vue élevé. L'importance relative des branches du programme ne s'estime pas, nous dit l'auteur, d'après l'attrait qu'elles inspirent, ni par ce qu'elles offrent de flatteur pour l'amour-propre du maître ou du disciple, « mais uniquement en raison de leur valeur éducative et de leur influence sur la destinée probable des élèves ». L'école doit les former pour la vie *temporelle*, d'abord, et aussi pour la vie *éternelle*.

A notre époque, où l'on surcharge forcément les programmes de l'école primaire, il importe que l'instituteur sache économiser le temps. Il faut donc recourir aux procédés de *concentration*. « Comme un petit cercle est aussi complet et aussi parfait qu'un plus grand, le programme de la division inférieure doit en général embrasser, quoique dans des proportions moindres, tout à fait élémentaires et comme en germes, toutes les matières enseignées dans la division supérieure. A mesure que les élèves avancent, le noyau primitif de leurs connaissances va sans cesse grossissant et élargissant ses contours, jusqu'à ce qu'il ait atteint les limites de son dévelop-

pement normal, dans le cadre de l'instruction primaire » (p. 345 et 346).

Plus loin, l'auteur reproduit un tableau habilement agencé de distribution du temps pour une école mixte. Il donne aussi d'excellents conseils aux maîtres sur le choix des manuels classiques, dont l'heureuse abondance, en Belgique, impose aux maîtres le devoir de faire leur choix avec beaucoup de réflexion et de maturité.

Quoi qu'en aient dit Rousseau et Spencer, les punitions ou réactions naturelles ne suffisent pas. L'auteur estime que, dans une école, il faut de plus recourir aux punitions positives. Citons encore, dans le chapitre consacré à l'organisation du système disciplinaire, *le droit de demander grâce* pour un condisciple qui a encouru une punition, quand pareille intervention peut se produire sans inconvenient.

En parcourant ce traité de pédagogie chrétienne, on sent que l'auteur a longuement médité les questions de pédagogie et qu'il possède une grande expérience de l'enseignement. Les instituteurs et les institutrices liront certainement avec profit cet excellent ouvrage.

J. D.

III

Causeries françaises. — *Revue de langue et de littérature françaises contemporaines.* — Chez Payot, éditeur, à Lausanne, abonnement 3 fr. 50. — Cette revue a été fondée, en 1900, par M. Auguste André, lecteur à l'Université de Lausanne.

IV

La conjugaison des verbes allemands, par S. Wittwer, maître secondaire, à Langnau. — A. Francke, éditeur, Berne. — Prix : 1 fr. 20.

L'auteur de cette publication a voulu faciliter aux jeunes gens de langue française l'étude si ardue des verbes allemands. Dans ce but, il a élagué les difficultés rebutantes et s'est attaché à présenter les diverses conjugaisons d'une façon claire, bien divisée et en même temps assez complète. Soit pour l'étude, soit pour les répétitions, ce livre présente de sérieux avantages. Par l'emploi de caractères variés, par des groupements bien établis, les éditeurs ont su donner à ces pages une forme attrayante qui contribuera certainement à leur succès.

A. W.

VARIÉTÉS

Une école en Chine.

Près du temple se trouvait une école ; elle se composait d'une grande salle bien éclairée, ouverte d'un côté sur la cour, dont la séparait un grillage très mince. Les tables sont appuyées contre le mur avec de petits bancs pour un ou deux élèves. Une douzaine d'écoliers présents répétaient leurs leçons à haute voix et en se balançant. Les deux instituteurs, assez âgés, vinrent à ma rencontre et m'invitèrent à prendre place sur une chaise. Je m'excusai de ne pouvoir m'entretenir avec eux et commençai à faire le dessin de l'établissement.